



Outil pour l'évaluation locale des Programmes de Réussite éducative

Cet outil a été réalisé avec l'accompagnement
méthodologique du Socialab



L'évaluation des PRE en questions

→ Le contexte

- Le PRE constitue un outil de politiques publiques original mis en place en 2005-2006 pour prendre en charge de manière globale les problématiques sociales, scolaires des enfants des territoires prioritaires à travers des interventions qui concernent le soutien à la parentalité, la scolarité, la veille éducative, le décrochage scolaire...
- Depuis lors, les démarches territoriales d'évaluation diverses se sont développées, émanant des collectivités elles-mêmes ou bien initiées par les Centres de ressources Politique de la ville: création d'outils, partage de pratiques, élaboration de référentiels... L'enquête annuelle de suivi permet au CGET de disposer d'indicateurs communs utiles au pilotage du programme.
- L'évaluation des PRE a ainsi globalement constitué une préoccupation lors de la première période de la mise en place des PRE, notamment parce que les centres de ressources Politique de la ville se sont ensuite concentrés sur l'emploi et la rénovation urbaine, priorités gouvernementales.
- Les demandes d'évaluation sont cependant plurielles : services de l'Etat, Education nationale, élus locaux... et les territoires sont très inégaux dans leur capacité à mettre en place des démarches d'évaluation (moyens humains et techniques, compétences, soutien politique). Les équipes locales, comme les services de l'Etat, ont besoin d'analyses d'impact qui permettent de justifier la pertinence du programme.
- Enfin, les récentes évaluations nationales des PRE (IPP et Trajectoires, mars 2016) ont soulevé des interrogations méthodologiques sur l'évaluation des PRE et suscité une volonté de démontrer la plus-value sociale du dispositif.
- A travers cet outil, le CGET a souhaité offrir des points de repère aux équipes locales pour mener une évaluation locale de leur PRE.

→ Accompagner à l'évaluation

La formalisation d'un outil unique pour l'ensemble des PRE ne permet pas de répondre aux besoins spécifiques des territoires. Aussi ce document fournit-il un cadre pour initier une réflexion locale sur l'évaluation et fournir des clés pour définir un programme évaluatif. La question de l'évaluation, pour être appropriée et mise en œuvre, doit faire l'objet de débats d'acteurs, de démarches d'accompagnement et de partage de pratiques. L'accompagnement des acteurs à l'évaluation et la dimension interprofessionnelle apparaissent en effet déterminants pour donner sens à cet outil.

La mise en place d'une animation territorialisée – réunissant CGET, Centres de ressources, Anar et Education nationale – s'avère nécessaire afin d'accompagner les acteurs à l'évaluation. La conception de sessions territoriales sur l'évaluation des PRE dans les territoires peut constituer un enjeu important pour ces acteurs en 2018.

Quelques préalables

→ Au-delà du bilan et de l'étude de satisfaction : l'évaluation

« L'évaluation d'une politique publique a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre. » (Conseil national de l'évaluation, 1998).

L'évaluation constitue une démarche spécifique, qui se distingue du bilan, du suivi et de l'étude de satisfaction des bénéficiaires.

- Le bilan se veut avant tout informatif. Il se matérialise par la production de rapports de fin d'action remis aux financeurs, de documents de type *reporting* et, à l'échelle de la structure, d'un rapport d'activité. Il renseigne sur l'effectivité de l'intervention, les données globales sur les suivis (indicateurs de suivi, d'effectivité ou de bilan liés au programme et aux actions majoritairement ...).
- La démarche qualité ou de satisfaction vise à obtenir des retours sur l'action par les bénéficiaires eux-mêmes : questionnaires de satisfaction, recueil de points de vue sur le PRE, notamment de la part des familles et des partenaires...
- La démarche d'évaluation a pour objectif de produire une appréciation de la plus-value de l'action et de ses effets. Son périmètre dépasse le simple examen des modalités de mise en œuvre de l'action. L'évaluation suppose la définition d'indicateurs qualitatifs et la récolte d'appréciations pour mettre en évidence les impacts du dispositif et la pertinence de ses moyens de mise œuvre. Dans sa dimension qualitative, elle permet de montrer la dimension vécue et sensible du dispositif : entretiens individuels, récits de parcours, croisement des regards sur les parcours ou sur une action...

→ Ce qui fait évaluation : le croisement des regards et des approches

- Qu'elle soit menée en interne ou externalisée, l'évaluation nécessite de récolter de données qui démontrent l'évolution des situations et les effets d'une intervention, en objectivant le plus possible l'analyse, notamment par le croisement de plusieurs points de vue sur une situation, une action.
- Dans le cas du PRE, il s'agit de récolter les regards des enfants et des jeunes eux-mêmes, des parents, des professionnels, des partenaires... Récolter le point de vue des acteurs scolaires, notamment des enseignants, est essentiel.
- Au sein de la démarche d'évaluation, plusieurs approches peuvent être combinées : méthodes qualitatives (entretiens, observations...) ou quantitatives (questionnaires à un grand nombre d'élèves par exemple).

→ Les objectifs et bénéfices de l'évaluation sont multiples :

- Disposer d'une vision globale de ce que produit l'action sur les différentes cibles de l'action, bénéficiaires comme acteurs et partenaires ;
- Piloter la stratégie d'action selon un processus d'amélioration continue ;
- En faire l'occasion d'un dialogue avec les partenaires, et de renforcer leur implication par la prise en compte de leurs regards sur l'action ;
- Pouvoir communiquer, à l'extérieur, sur l'« utilité » de l'action d'un point de vue social.

Le PRE, un dispositif multidimensionnel

Le PRE constitue un dispositif complexe, aux objectifs pluriels. Il s'agit d'un outil de politique publique original, mis en place pour solutionner les problématiques des enfants et des familles les plus en difficultés, en prônant une approche globale de ces difficultés. La notion de « réussite éducative » est subtile : elle concerne la qualité de la situation de l'enfant, son bien-être, son épanouissement et la manière dont ses parents – ainsi que les différents professionnels qui l'entourent le soutiennent et l'accompagnent. Le PRE a également ouvert des modalités de collaboration inédites entre acteurs scolaires, acteurs sociaux et équipes de réussite éducative. Les impacts visés sont pluriels. L'évaluation doit prendre en compte l'ensemble de ces dimensions particulières au programme.

→ Plusieurs cibles :

Les « bénéficiaires »

- Les enfants (2-5 ans, 6-11 ans)
- Les jeunes (12-15 ans, 16-18 ans)
- Les parents/familles

Les « partenaires »

- Les collectivités territoriales
- L'Éducation nationale (rectorat, chefs d'établissement, enseignants...)
- Les services sociaux (municipaux et départementaux), la CAF, l'ARS
- Les équipes de la Politique de la Ville
- Les associations (accompagnement scolaire, culture, loisirs, prise en charge des élèves en risque de décrochage...)

→ Une pluralité d'impacts :

Enfants et jeunes

- **Bien-être psychologique et physique** : santé, confiance en soi, curiosité, capacité d'initiative, relations familiales, préventions (addictions, médias...)
- **Impacts éducatifs** : Socialisation, rapport aux règles, communication avec l'adulte, ouverture culturelle
- **Impacts scolaires** : éveil cognitif, renforcement des compétences fondamentales, compétences attentionnelles, motivation, engagement dans la scolarité ou un projet d'orientation...

Parents / Familles

- **Renforcement des compétences éducatives et implication dans la scolarité** : confiance en soi, sentiment de compétence, suivi des activités, relations avec les enseignants...
- **Amélioration des relations intrafamiliales**: dialogue, autorité, rôles, respect...
- **Médiation entre l'école et les familles** : amélioration du dialogue, meilleure compréhension des codes scolaires, médiation interculturelle, désamorçage des conflits...

Partenaires

- **Rôle d'interface dans le territoire** : relais auprès des professionnels, recherche de solutions, activation des réseaux institutionnels et associatifs...
- **Impulsion de modes coopératifs** : de nouvelles manières de collaborer avec les services sociaux, avec l'Éducation nationale... et un levier d'innovation (actions innovantes)
- **Apprenance interprofessionnelle** : des modes d'action partagés autour des parcours des enfants et des jeunes

L'évaluation menée en interne : cadre méthodologique

Les équipes PRE sont sollicitées par de nombreux acteurs qui souhaitent disposer de données d'« évaluation d'impact » du dispositif, notamment sur les enfants et les familles. Pour compléter les enquêtes annuelles de suivi du CGET, un cadre méthodologique est proposé, ainsi qu'une grille d'auto-questionnement afin que les équipes puissent imaginer une démarche évaluative locale.

Le cadre proposé repose autour de plusieurs clés :

- ❖ Il est tout d'abord important de repartir des objectifs nationaux du PRE, des diagnostics établis localement et des objectifs ciblés par les territoires.
- ❖ Il est ensuite nécessaire de faire des choix car on ne peut tout évaluer. Cela passe par une réflexion sur les raisons pour lesquelles on évalue (montrer les impacts du PRE sur le bien-être des enfants, faire le point sur les partenariats, disposer d'indicateurs qualitatifs d'appréciation des actions par les acteurs scolaires...) et en réponse à quelle demande d'évaluation (partenaires, Etat, élu local, équipe de pilotage elle-même...). Cela passe également par un choix sur les différents impacts à évaluer : principaux effets sur les enfants ou les familles, impacts sur la collaboration entre les acteurs, impacts sur la « réussite scolaire », effets de plus long terme sur les parcours ...
- ❖ L'évaluation exige de récolter des données spécifiques pour renseigner une question évaluative, elle passe donc par la mise en place de démarches qualitatives ou quantitatives qui doivent être ciblées sur quelques objets pour ne pas être trop lourdes pour les équipes.
- ❖ Le PRE est un dispositif social et éducatif qui porte sur l'amélioration du bien-être et des capacités des enfants, des jeunes et des familles dans leur parcours scolaire et éducatif. Il comprend une dimension sociale et sensible forte. La récolte des paroles d'acteurs, voire les récits de parcours, sont importants pour illustrer et donner à voir cette dimension qualitative.
- ❖ Une évaluation est une démarche partenariale : elle exige de constituer un groupe de suivi composé de partenaires institutionnels et partenariaux qui va suivre la démarche et permettre l'objectivation des résultats produits. La participation des acteurs de l'Education nationale est primordiale (définition de la démarche et des indicateurs, réalisation des grilles d'entretiens).

Plusieurs modalités de récolte des données :

Outils quantitatifs

- Outils de suivi des parcours individualisés : nombre de séances de suivi, taux de fréquentation des actions, RV médicaux, nombre de réunions, bilan quantitatif des actions du PRE, nombre d'enseignants impliqués...
- Questionnaire transmis à un nombre important de personnes (voie numérique notamment) pour pouvoir disposer d'éléments statistiques sur la satisfaction des personnes sur le PRE: parents, partenaires, jeunes...

Outils qualitatifs

- Questionnaire transmis à plusieurs acteurs (enseignant, référent de parcours, parent, intervenant...) pour estimer l'évolution de la situation de l'enfant
- Entretiens individuels auprès des bénéficiaires, des enseignants, des partenaires... (guides d'entretiens)
- Animation de *focus group* pour recueillir les points de vue collectifs (groupe d'enfants ou de jeunes, partenaires, acteurs scolaires d'un établissement)
- Observation des actions et des séances pour estimer la pertinence de l'action et/ou l'évolution de la situation de l'enfant.

Grille de questionnements pour élaborer une démarche d'évaluation

Les questions à se poser en amont d'une démarche d'évaluation

- Quels sont les objectifs de l'évaluation que vous souhaitez mener ? Quels sont les enjeux pour votre équipe/vos partenaires / votre territoire ?
- Quelles sont les ressources dont vous disposez : moyens humains en interne et à l'externe (étudiant, stagiaire...), moyens financiers, données et diagnostics...?
- Quels partenaires souhaitez-vous mobiliser ? Est-il représentatif de l'ensemble des parties-prenantes impliquées dans le PRE?
- Qui pourrait composer le comité de suivi de l'évaluation ?
- Dans le contexte d'un PRE intercommunal, quelle organisation pour l'évaluation ?
- Quel lien avec l'évaluation du Contrat de ville ?

Le ciblage de l'évaluation

- Quels sont les grands objectifs de votre PRE au regard du diagnostic que vous avez effectué ? Quels sont les différents impacts visés par cibles (enfants, parents, partenaires...) ?
Exemples : Accompagner la parentalité ; Réduire les inégalités sociales de santé ; Prévenir et éviter l'exclusion scolaire ; Favoriser l'épanouissement culturel des enfants.
- Quelles sont questions évaluatives auxquelles vous souhaitez répondre? Quelles sont les actions du PRE que vous souhaitez évaluer ?
Exemples : Le dispositif permet-il de renforcer les compétences éducatives des parents ? Permet-il de réduire les inégalités sociales de santé et de favoriser l'accès aux soins, indispensables pour une bonne scolarité ? Les actions mises en place permettent-elles de prévenir l'exclusion scolaire et de réengager les élèves dans leur scolarité ? Permettent-elles une ouverture culturelle et un mieux-être des enfants ?
- Quelles sont les données de diagnostic et indicateurs déjà disponibles que vous pouvez mobiliser pour renseigner ces impacts ?
Exemples: Nombre de consultations de santé réalisées dans le cadre du PRE et données sur la fréquentation de santé des familles ; Statistiques de suivi des élèves exclus et diagnostics locaux sur le décrochage scolaire ; Diagnostic territorial sur l'intervention artistique et culturelle sur le territoire par quartier...
- Quels sont les outils et les modes de collecte que vous souhaitez mettre en place ?
Exemples: Questionnaire auprès des familles, complété d'entretiens qualitatifs ; Récits de parcours de jeunes en décrochage scolaire ; Focus-group d'acteurs scolaires sur les effets du PRE sur l'aisance des enfants en classe...

La production des résultats

- Quelles conclusions tirez-vous de l'analyse des données récoltées en termes d'impacts sur les bénéficiaires ? Quelles évolutions observées ?
- Quels facteurs de réussite ou freins identifiés ?
- Quels enseignements en termes de modes d'intervention, voire d'innovation territoriale ?
- Les partenaires sont-ils associés à cette interprétation ?
- Quelles sont les modalités de restitution et de communication des résultats d'évaluation ?
- Quelles sont les perspectives d'évaluation pour la suite ?

Evaluation du contrat de ville, les trois axes du cadre proposé par le CGET

1. Analyse de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrivent les orientations du contrat de ville (évolution du diagnostic au fur et à mesure de la mise en œuvre du contrat) ;
2. Suivi et, le cas échéant, impact des actions réalisées au titre du contrat de ville ;
3. Evaluation de la plus-value du contrat en matière de mobilisation des politiques publiques.

Comment évaluer les contrats de ville ? Méthodologie pour une démarche locale, CGET/ONPV, Janvier 2017

Evaluation de l'efficacité du dispositif : quelques questions à se poser

Les PRE sont avant tout un outil partenarial, comme le réaffirme l'instruction relative au programme de Réussite éducative du 10 octobre 2016, qui précise leurs principaux principes d'intervention.

Ces questions sont indiquées à titre indicatif afin que les équipes PRE puissent évaluer la qualité de leur dispositif et identifier les ressources et les freins à leur intervention. Elles peuvent constituer une trame de discussion sur le fonctionnement du PRE, à initier en interne mais également auprès des partenaires, dans l'optique d'améliorer l'opérationnalité et l'efficacité du programme.

Intégration du PRE dans les politiques locales :

- Quelle articulation du PRE avec les dispositifs de droit commun : Education prioritaire, services municipaux (périscolaire, loisirs...) et départementaux (PMI, Prévention...)?
- Quelle intégration du PRE dans la politique de la ville (volet éducatif du Contrat de ville) ou dans la politique éducative globale de la ville ou de l'intercommunalité (PEDT par exemple)?
- Avez-vous le sentiment que le PRE est un outil d'innovation sur votre territoire, qu'il apporte des réponses innovantes aux difficultés des enfants les plus vulnérables, en lien avec leurs parents?

Relations avec l'Education nationale :

- Quels sont les acteurs scolaires impliqués dans le PRE? Quels sont ceux avec lesquels il faudrait approfondir le partenariat?
- Quels sont les lieux où les rencontres avec les acteurs de l'Education nationale sont possibles?
- Avez-vous pu associer l'Education nationale dans la démarche d'évaluation? Si oui, à quel(s) niveau(x)?
- Avez-vous pu organiser des retours de l'Education nationale sur les progressions des enfants suivis en PRE?

Relations avec les autres partenaires :

- Avez-vous le sentiment que le PRE est connu et compris par les partenaires, publics et associatifs, sur votre territoire? Avez-vous pu engager une discussion avec eux sur ce que recouvre la « réussite éducative »?
- Quelles sont les ressources territoriales que vous mobilisez à l'échelle de la commune ou de l'intercommunalité dans la mise en œuvre de votre programme?
- Le partenariat établi avec la CAF vous permet-il d'articuler des actions sur la parentalité?
- Comment le travail partenarial s'effectue-t-il avec le Conseil départemental concernant les enfants en grande difficulté?
- Les acteurs mobilisés au sein de votre PRE, notamment au sein du Comité de pilotage, sont-ils globalement représentatifs des institutions investies dans la réussite éducative sur votre territoire?

Relations avec les familles :

- Avez-vous le sentiment que le PRE est connu et compris par les familles sur votre territoire? Comment communiquez-vous sur la complémentarité entre réussite scolaire et réussite éducative?
- Parvenez-vous à orienter les familles vers les services adéquats et à jouer votre rôle d'interface?
- Avez-vous pu récolter des retours des parents dont les enfants ont été suivis dans le cadre du PRE?
- De quelle manière parvenez-vous à communiquer sur les effets du PRE sur les parcours des enfants suivis?